

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 001-210101739-20241105-2024\_114\_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE PRESTATION D'ASSURANCE POUR LES DROITS  
STATUTAIRES (1.1)

**L'an deux mille vingt-quatre, le 04 novembre à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de conseillers votants : 32

Date de convocation du Conseil : **25 octobre 2024**  
Date d'affichage de la convocation : **25 octobre 2024**

**Présents :** Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, GIET, HUSSON, LUZZI, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs ROBBEZ, CADOUX, LEVITRE, MOLINAS, DUVILLARD, PELLETIER, SIGAUD, BOCQUET (conseillers).

**Pouvoirs :**

Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme LUZZI,  
Mme VUILLIOT donne pouvoir à Mme COSSARD,  
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme CETTIER,  
M. MAZET donne pouvoir à M. MOLINAS,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,  
M. JUILLARD donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

**Absent :** M. VAN VAEREMBERG.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code de la commande publique,

**VU** le budget communal,

**VU** la procédure de commande communale en vigueur depuis le 13 juin 2022,

**VU** l'avis de la Commission d'appel d'offres réunie le 10 octobre 2024,

**VU** la note de synthèse,

**CONSIDÉRANT** qu'un avis d'appel public à la concurrence a été adressé pour publication au Bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP) et au Journal officiel de l'Union

européenne (JOUE) le 30 avril 2024 ; que la date limite de remise des offres était fixée au 20 juin 2024 ; que les trois offres parvenues dans les délais ont été analysées par l'assistant à maîtrise d'ouvrage SIGMARISK,

**CONSIDÉRANT** que les membres de la Commission d'appel d'offres ont retenu l'offre du groupement d'entreprises WTW / GROUPAMA, économiquement la plus avantageuse, pour un taux global de 9.30%, soit pour une charge salariale de 3 369 461.03 € TTC, une estimation de la cotisation 2025 de 313 359.87 € TTC au titre de l'offre de base et de la prestation supplémentaire éventuelle n°2 (maladie ordinaire franchise 30 jours / maternité adoption),

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACTE** l'attribution du marché de prestation de service d'assurance pour les droits statutaires au groupement d'entreprises WTW / GROUPAMA, économiquement la plus avantageuse, pour un taux global de 9.30%, soit pour une charge salariale de 3 369 461.03 € TTC, une estimation de la cotisation 2025 de 313 359.87 € TTC au titre de l'offre de base et de la prestation supplémentaire éventuelle n°2 (maladie ordinaire franchise 30 jours / maternité adoption ;  
Ce marché est conclu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028, avec la possibilité de mettre fin au marché à la date anniversaire de celui-ci en respectant un préavis de six mois,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer ce marché et à suivre son exécution.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024  
Reçu en préfecture le 07/11/2024  
Publié le  
ID : 001-210101739-20241105-2024\_114\_DEL-DE



La secrétaire de séance,

**Dominique COURT**

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 05 novembre 2024.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 07 novembre 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 07 novembre 2024.